

## Entraînement régulier en catégorie D

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

TONNERRE 511 DELTA  
Lewandowski Wojciech  
05.59.55.71.61  
formationtonnerre@gmail.com

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

## Conditions d'accès :

1ère étape : vérification des pré-requis • Être titulaire de la carte « Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques, avec arme de catégorie D » ou alors de la carte « Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques, avec arme des catégories B et D – agent de surveillance renforcée » en cours de validité. • Diplôme initial ou VAE • CV 2ème étape : Vérification de la motivation du candidat présélectionné : entretien avec le formateur ASRA

## Prérequis pédagogiques :

1ère étape : vérification des pré-requis • Être titulaire de la carte « Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques, avec arme de catégorie D » ou alors de la carte « Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques, avec arme des catégories B et D – agent de surveillance renforcée » en cours de validité. • Diplôme initial ou VAE • CV 2ème étape : Vérification de la motivation du candidat présélectionné : entretien avec le formateur ASRA

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

L'agent de sécurité doit se soumettre à un entraînement annuel consistant en deux séances de 7 heures chacune et 45 min du rappel du cadre juridique. L'année au cours de laquelle le renouvellement de la carte professionnelle est sollicité, l'agent doit avoir suivi au moins deux entraînements réguliers.

## Contenu et modalités d'organisation

Le programme : Module juridique 1 h – Rappel du cadre juridique de l'emploi des armes. Entraînement pratique 7 h • Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité ; • Gérer un incident avec le recours aux armes ; • Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme. Durée : 8h00 Effectif : 12 personnes maximum

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

## Validation(s) Visée(s)

Agent de sécurité renforcé armé de catégorie D - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

## Suite de parcours

catégorie B

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00252780	du 11/10/2021 au 31/12/2028	TARNOS (40)	TONNERRE 511 DELTA		MON COMPTE FORMATION	FPC